

Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

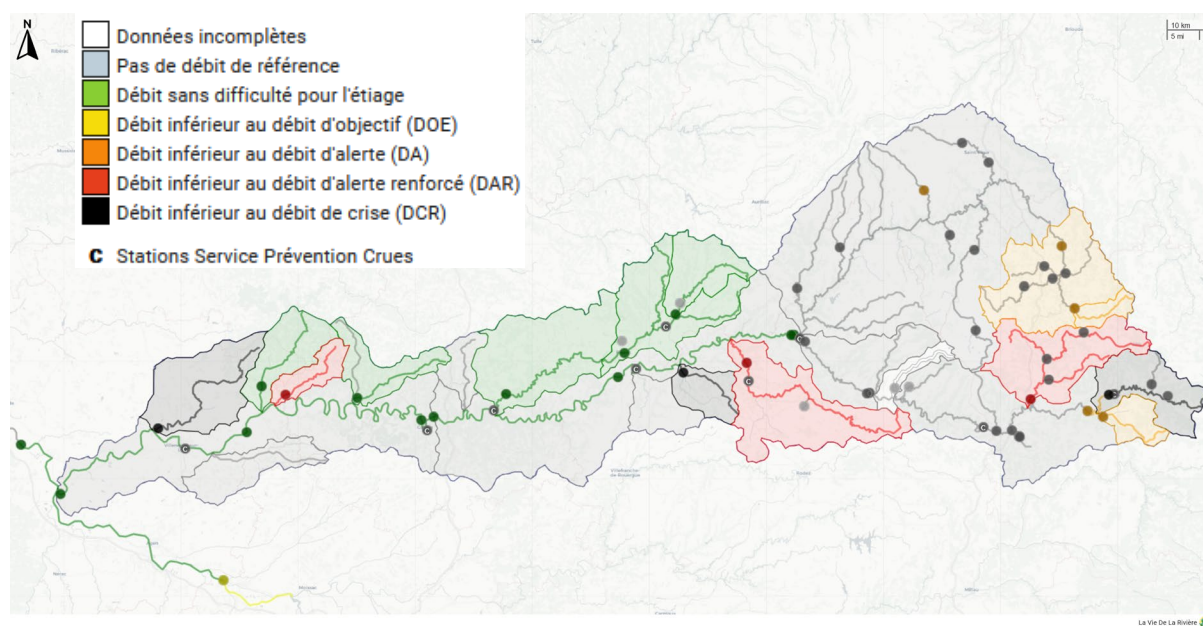
Bulletin n°9

Météo du bassin

Un temps caniculaire s'est installé cette semaine. Les températures maximales ont atteint, voire dépassé, les 40°C dans les parties intermédiaire et aval du bassin. Aucune précipitation significative n'a été relevée au cours des 7 derniers jours, à l'exception d'hier. La partie amont du bassin a reçu en moyenne entre 4 mm (Lot amont) et 6 mm (Truyère), avec des valeurs locales allant jusqu'à 100 mm. Des orages sont prévus pour vendredi 25 août, apportant des quantités d'eau relativement faibles, variant entre 5 mm (Lot aval) et 10 mm (Lot amont et Truyère) en moyenne selon les secteurs. Les températures maximales perdront de 10 à 20 °C entre le 24 et le 28 août, se rapprochant ainsi des normales d'un mois de septembre.

Hydrologie du bassin

En raison du temps sec et chaud, le tarissement des cours d'eau s'est accentué cette semaine. Onze stations hydrométriques présentent à ce jour des débits inférieurs aux seuils, soit deux de plus par rapport à la semaine précédente : les stations du Bramont à Saint-Bauzile et de la Truyère à Malzieu. Les débits du Lot domanial sont très confortables du fait de l'augmentation des déstockages pour soutenir l'étiage et de la production hydroélectrique des grands barrages.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 24 août 2023

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 17/8	Vendredi 18/8	Samedi 19/8	Dimanche 20/8	Lundi 21/8	Mardi 22/8	Mercredi 23/8	Jeudi 24/8	Vendredi 25/8
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	14	14	14	14	16	16	16	14
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	8.7	8.3	7.8	7.5	7.5	7	6.9	→	↗
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	8142	8810	9520	10254					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	1743	2238	2776	3337					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	13.5	24.9	23.3	23.3	25.2	37.4	45		
Entraygues [Roquepailhol]	13.9	24.9	22.6	22.7	25.4	37.5	50.1		
Faycelles	8.84	13.2	18.7	15.9	16.8	29.2	30.5		
Cahors [Lacombe]	13.2	14.1	21.3	18.9	17.8	25.6	34.4		
Coutet (EDF)	28.2	18.4	23.4	27.3	23.7	24.3	37.9		
Aiguillon-Ville****	22.5	11.6	16.2	19.1	16	15.2	28.8		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

La consigne de soutien d'étéage a été augmentée à 14 m³/s le vendredi 18 août, puis à 16 m³/s le mardi 22 août, en réponse à l'épisode caniculaire. En prévision d'une météo plus clémente dès ce week-end, la consigne est ramenée à 14 m³/s. Une réévaluation est prévue pour le lundi 28 août en vue de sa mise en application à partir du mardi 29 août à 00h. Les niveaux des retenues nécessaires au soutien d'étéage se maintiennent actuellement au-dessus des cotes touristiques, mais trois d'entre elles connaissent une baisse progressive.

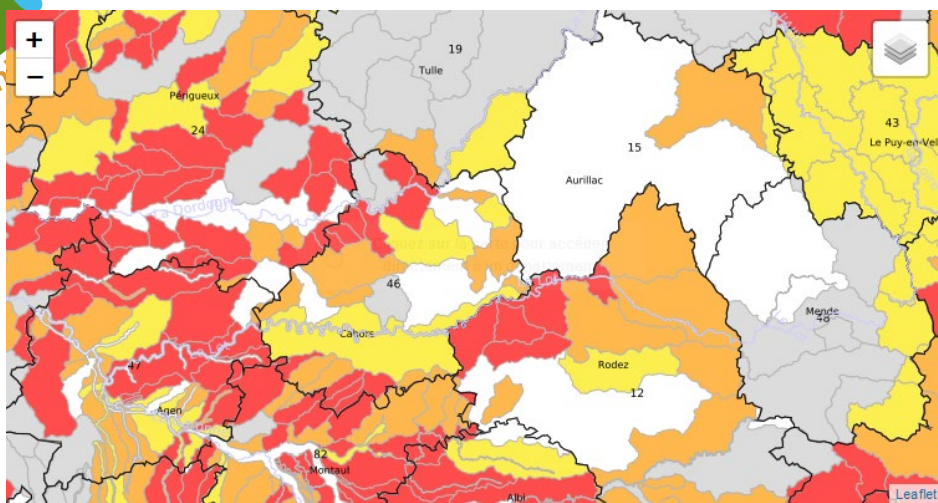
Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	24 août 2023	733.96	+7.96	-0.62
Sarrans	630	24 août 2023	642.76	+12.76	+0.01
Maury	583.5	24 août 2023	587.66	+4.16	-0.06
Castelnau	410.5	24 août 2023	410.95	+0.45	-0.25




Source : EDF







Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

-  Cours d'eau
-  Bassins Versants
-  Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

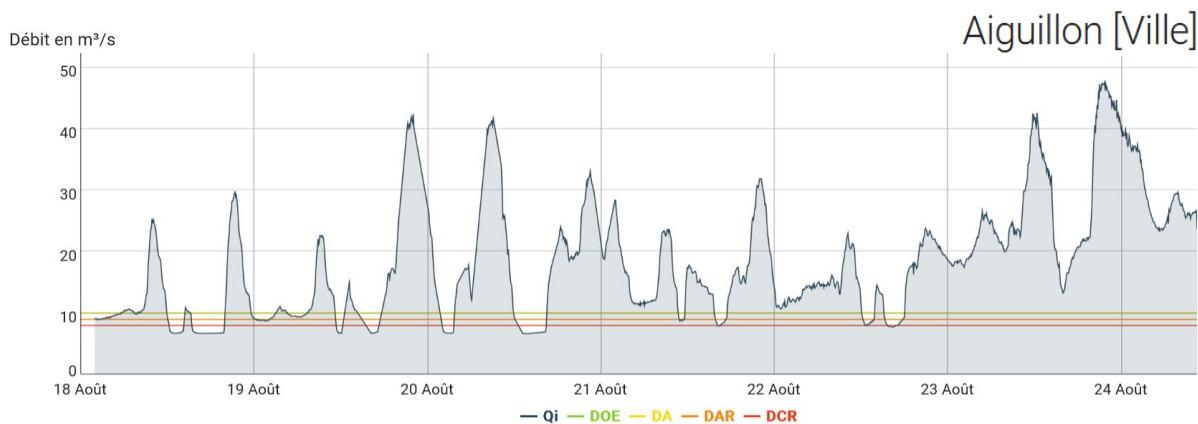
Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 24 août 2023

Lien du site internet Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/voir-carte>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les valeurs d'évapotranspiration potentielle (ETP) ont été très élevées cette semaine, atteignant entre 6 et 8 mm par jour le long de l'axe réalimenté. Les besoins en eau des cultures seront plus faibles que la semaine précédente, mais l'irrigation continue en arboriculture et sur certaines grandes cultures. La navigation se poursuit sur le Lot sans difficulté apparente.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station hydrométrique d'Aiguillon (Ville) du 18 au 24 août 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère a été faible cette semaine. Seules deux éclusées d'une amplitude de 20 m³/s sont observables à la station d'Entraygues-sur-Truyère avant le 24 août. Cependant, des variations anormales de débits se produisent à la station d'Aiguillon (Ville). Des augmentations brusques de niveau d'eau sont suivies de baisses marquées durant plusieurs heures. Les débits instantanés mesurés sont alors inférieurs au débit objectif d'étiage (DOE), ce qui perturbe l'efficacité du soutien d'étiage du Lot.



Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

Prochain bulletin : jeudi 31 août 2023

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>